

# LA GESTION DE LA VOIRIE COMMUNALE



Mercredi 18 novembre 2026



Intervenante : Morgane  
GIRONDE MAGNIER



Saint-Priest-en-Jarez, AMF42



9h - 17h

## Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les différentes voies (chemin rural, voie communale, etc)
- ✓ Savoir délimiter l'emprise de sa voirie
- ✓ Connaître ses pouvoirs de police en matière de voirie
- ✓ Savoir quelle procédure d'enquête publique appliquer.

## Programme

- **Définition** de la composition de la voirie communale (voies communales vs chemins ruraux)
- A la fois pour les voies communales et les chemins ruraux, seront abordées les questions de **création**, d'entretien, de droit des tiers, de **délimitation** des voies et chemins, de **gestion** des pouvoirs de police, de déneigement et de suppression des voies.
- La question du **transfert** de la voirie à l'intercommunalité sera également abordée ainsi que les procédures d'enquête publique.

## Inscription

### Inscription par le DIF Elus



pour un financement  
par la CDC



ou

### Inscription auprès de l'AMF42

pour un financement  
par la collectivité

